

Installation d'un interphone

Par ManVonFrau, le 07/02/2009 à 14:39

Bonjour,

Je suis locataire depuis 2 ans dans un immeuble, dans celui-ci vient d'être installé un interphone, tous les habitants de cet immeuble ont donc un combiné à l'intérieur de leur appartement. SAUF MOI :(. Mon propriétaire n'a pas jugé bon d'en faire installer un. Quels sont mes droits ? puis-je lui imposer ? Puis-je lui demander UNE BAISSE de loyer ? Car ce n'est plus très pratique pour recevoir des invités ?

Merci de votre réponse,

Par frog, le 07/02/2009 à 15:12

[citation]puis-je lui imposer ? Puis-je lui demander UNE BAISSE de loyer ?[/citation] Non & non.